



BULLETIN RÉSIDENTS-FAMILLES

ÉDITION
JUIN-JUILLET 2025

Une année qui s'achève sur la route de l'excellence !

SOMMAIRE

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| 1. Mot de la direction | 5. Nomination |
| 2. Conférences – Yvon Riendeau | 6. Agrément |
| 3. Entreprise en santé | 7. Chaleur accablante |
| 4. Médecine dentaire | 8. Vêtements des résidents |
| | 9. Tablée des chefs |

CONFÉRENCES YVON RIENDEAU

Les 4 et 9 juin 2024, Yvon Riendeau, chargé de cours au Département de science politique de l'UQAM, a animé deux conférences pour le personnel de nos deux établissements, les proches et les familles, centrées sur la prise en charge des troubles neurocognitifs en CHSLD. Son intervention a mis en lumière le rôle essentiel des préposés aux bénéficiaires (PAB) dans l'application de l'approche "milieu de vie", privilégiant la relation humaine et le bien-être des résidents.

À l'issue des présentations, les évaluations remplies par les participants ont révélé une satisfaction très élevée. Le personnel a particulièrement salué la pertinence des thématiques abordées et le dynamisme de M. Riendeau.

Jean-François Gauthier,
Conseiller milieu de vie

Alors que vient de s'achever l'année 2024-2025, la direction générale tient à exprimer sa reconnaissance envers l'ensemble des équipes pour leur engagement constant, leur professionnalisme et leur implication dans une année encore une fois riche en transformations, mais aussi en consolidations. Grâce à votre présence, votre rigueur et votre capacité d'adaptation, nous avons poursuivi notre mission dans un environnement en constante évolution, toujours avec la volonté de faire mieux, ensemble.

L'année qui se termine a été marquée par la continuité de la mise en œuvre concrète de l'approche « Milieu de vie », désormais pleinement intégrée comme cadre de référence dans nos milieux d'hébergement (PHSSL). Cette approche, fondée sur l'écoute, la dignité, la qualité relationnelle et la vie en collectivité, a pris forme à travers de nombreux ajustements dans les pratiques, les postures professionnelles et les espaces partagés. Elle constitue un véritable changement culturel, appuyé par un dialogue constant entre les équipes, les gestionnaires, les résidents, les familles et les proches. Elle est aussi le reflet de notre volonté de créer des environnements où il fait bon vivre et travailler pour le bien-être des résidents.

C'est également au cours de cette année que nous avons complété avec succès notre démarche de planification stratégique 2025-2030. Ce processus, que nous avons voulu inclusif, s'est appuyé sur la participation active de l'ensemble des acteurs de notre communauté. Le personnel de tous les secteurs, les membres des équipes de gestion, plusieurs familles, des résidents ainsi que nos partenaires externes ont été sollicités dans le cadre de consultations, de groupes de discussion et de sondages. Leur voix a permis d'enrichir notre réflexion et d'ancrer notre planification dans la réalité du terrain. Le document stratégique est désormais finalisé et les travaux de déploiement sont en cours dans l'ensemble de l'organisation. Une table de travail sera mise sur pied dès cet été afin de coordonner la mise en œuvre des orientations retenues, en assurant leur intégration progressive dans les pratiques et projets en cours et à venir.

À l'aube de la saison estivale, nous vous souhaitons un été à la fois ressourçant et serein. Que vous soyez en congé ou présents dans les milieux, votre implication demeure essentielle à la continuité des soins et services de qualité que nous offrons. Nous vous rappelons que l'assiduité demeure une attente organisationnelle en tout temps et que la tenue vestimentaire professionnelle doit être maintenue, y compris durant la période estivale. La politique encadrant le code vestimentaire du personnel est en cours de révision, et une nouvelle version sera diffusée sous peu. D'ici là, vous êtes tenu de respecter la politique sous sa forme actuelle. Nous vous remercions pour votre collaboration habituelle à cet égard.

Cette période de transition vers une nouvelle étape de notre développement, nous sommes fiers du chemin parcouru et confiants en notre capacité collective à aller encore plus loin. Grâce à vous, nous avançons résolument, unis et déterminés, sur la route de l'excellence !

*La direction du Groupe Roy Santé vous souhaite
un bel été 2025*

Marie-France Goyette,
Directrice Générale



ENTREPRISE EN SANTÉ CERTIFICATION ÉLITE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que **caesio SP** a renouvelé la certification « **Entreprise en Santé Élite** » du Groupe Roy Santé depuis le mois de mai 2025.

Ce renouvellement témoigne de notre engagement constant à promouvoir un environnement de travail sain, mobilisant et bienveillant pour l'ensemble de notre personnel.

Judith Lafortune,
Adjointe à la direction générale

ÉQUIPE DE MÉDECINE DENTAIRE

C'est avec joie que nous nous apprêtons à accueillir la nouvelle équipe de médecine dentaire au Groupe Roy Santé.

Leurs services seront à la disposition des résidents à partir du 11 juillet 2025 à raison de 6 à 8 résidents par semaine lors de leur visite les vendredis.

Davantage d'informations vous seront communiquées ultérieurement.



AVIS DE NOMINATION

Chantal Gadbois, Directrice des soins infirmiers par intérim

La direction générale est heureuse d'annoncer la nomination de Mme Chantal Gadbois à titre de directrice des soins infirmiers par intérim du Groupe Roy Santé jusqu'à la fin du mois de novembre.

Forte d'une vaste expérience, Mme Gadbois se distingue par sa rigueur, son leadership humain et sa capacité à mobiliser les équipes autour d'objectifs communs. Son parcours témoigne d'un engagement constant envers la qualité des soins, la bientraitance et le développement professionnel du personnel soignant.

Nous lui souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues et tout le succès dans ses nouvelles fonctions. Son arrivée marque une étape importante pour le renforcement de notre vision clinique et l'accompagnement de nos milieux de vie vers l'excellence.

Le poste sera officiellement affiché au début de l'automne 2025.

Marie-France Goyette,
Directrice générale

AGRÉMENT – Novembre 2025

Nous souhaitons vous informer d'un moment important pour le Groupe Roy Santé : en novembre 2025, nous accueillerons une visite d'Agrément Canada, organisme indépendant qui évalue la qualité des établissements de santé.

Pourquoi cela vous concerne ? Cette évaluation nous permettra de :

- Faire reconnaître la qualité des soins prodigués à vos proches ;
- Valoriser l'engagement humain de nos équipes au quotidien ;
- Démontrer notre démarche constante pour des services plus sécuritaires et personnalisés.

Nos équipes se préparent avec rigueur pour cette évaluation.

Votre confiance est notre motivation première. Cette évaluation nous aidera à toujours mieux vous servir.

Marie-France Goyette,
Directrice générale

Chaleur Accablante – veille saisonnière

Alors que l'été bat son plein et que des épisodes caniculaires ont déjà touché la région de Montréal ces dernières semaines, le Groupe Roy Santé rappelle l'importance de redoubler de vigilance face aux risques liés à la chaleur accablante.

Consignes prioritaires :

- **Hydratation proactive :**
 - Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, en respectant les quantités prescrites par votre médecin si nécessaire.
 - Adaptation des repas : La cuisine propose désormais des collations et boissons adaptées aux fortes chaleurs (selon disponibilité).
- **Symptômes d'alerte à surveiller (urgence) :**
 - ✓ **Signes neurologiques :** Confusion soudaine, étourdissements, maux de tête intenses.
 - ✓ **Symptômes digestifs :** Nausées ou vomissements inhabituels.
 - ✓ **Problèmes respiratoires/cardiaques :** Essoufflement, douleur thoracique, œdèmes des jambes.
 - ✓ **Réactions physiques :** Crampes musculaires, fièvre brutale ou frissons.
- **Action requise :**
 - Signaler immédiatement tout symptôme à l'infirmière de l'unité.
 - Vérifier régulièrement l'état des résidents vulnérables.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour traverser cet été en toute sécurité !

Chantal Gadbois,
Directrice des soins infirmiers par intérim

VÊTEMENTS DES RÉSIDENTS

Afin de réduire les risques de perte ou de vol, nous vous demandons de veiller attentivement à ce que les vêtements des résidents soient bien identifiés avant que ces derniers ne les portent.

Un réflexe simple, un impact fort :

- Marquez chaque vêtement au feutre indélébile ou avec une étiquette thermocollante (nom complet visible).
- Vérifiez systématiquement après chaque lavage.
- Ces 30 secondes d'attention préservent le confort des résidents et évitent des tracasseries administratifs !

Merci pour votre vigilance au quotidien.

Chantal Gadbois,
Directrice des soins infirmiers
par intérim

LA TABLÉE DES CHEFS EN PHOTO



Programme de Partenariat Carrefour Résident : l'aboutissement d'une démarche collective

Le programme **Partenariat Carrefour Résident** (PROG-DG-06) vient *pérenniser et structurer* l'approche collaborative ancrée au cœur de notre philosophie « milieu de vie » depuis plusieurs années.

Ce que ça change concrètement :

✓ Un cadre pour nos pratiques existantes :

Formalisation des rôles (résidents, proches, personnel) et des méthodes de collaboration déjà ancrées dans notre culture.

✓ Outils partagés :

Un *Carrefour Résident* pour guider les décisions collaboratives (plans de soins, projets d'amélioration).

✓ Pour tous les niveaux :

De la prise de décision individuelle aux différents comités stratégiques, le programme clarifie comment *chacun* contribue.

Prochaines étapes :

i Toutes les informations pratiques seront présentées :

- Lors des **rencontres statutaires d'équipe cet été** ;
- Par vos gestionnaires et le conseiller en milieu de vie.

Mot de la direction :

« Ce programme incarne notre vision d'un milieu de vie où chaque voix compte. Merci à tous pour votre engagement à faire de ce partenariat une réussite collective ! »

Jean-François Gauthier,
Conseiller en milieu de vie

et

Marie-France Goyette,
Directrice générale

LA TABLÉE DE CHEFS : Un partenariat qui nourrit l'espoir

En février, le CHSLD St-Georges a renoué avec **La Tablee des Chefs** pour transformer un défi en opportunité : lutter contre l'insécurité alimentaire grâce à nos surplus. Les responsables ont parcouru nos installations, observé nos méthodes de distribution et adapté le projet à nos réalités.

Le 21 mai marqua un tournant. Formés par **La Tablee des Chefs**, nous avons réalisé notre première récolte : **78 repas de soupe, boulettes de veau et purée de pommes de terre-carottes, destinés au Centre des femmes**. Une semaine plus tard, Sara de l'organisme nous accompagnait encore pour affiner nos gestes. Peu à peu, l'équipe a gagné en assurance, si bien qu'en juin, nous étions prêts à voler de nos propres ailes. Un leader fut désigné parmi nous, les techniciennes intégrées au processus, et chaque mercredi devint un **rendez-vous solidaire**.

Aujourd'hui, nous récoltons chaque semaine avec une rigueur devenue naturelle. Juillet consolide cette routine ; août verra tripler notre impact avec trois collectes hebdomadaires. L'objectif ? Faire de ce geste un réflexe précis et fiable, "les yeux fermés". **Derrière chaque contenant étiqueté, chaque soupe refroidie à temps, se cachent des vies nourries et un gaspillage réduit.** Cette démarche incarne notre engagement écoresponsable : des cuisines du CHSLD St-Georges jusqu'aux tables des plus démunis, chaque plat récupéré raconte notre devoir de soin étendu à la communauté.

Nancy Côté,
Cheffe du service alimentaire

Le Georges VI

Le restaurant éphémère des résidents a ouvert ses portes au CHSLD St-Georges.

Le concept est simple, une vingtaine de places sont disponibles sur inscription.

À l'occasion de la grande première, les quelque 16 résidents ayant eu le privilège de profiter de cette belle soirée ont pu déguster de délicieuses crevettes à l'ail sur un lit de riz pilaf et oranges grillées suivi d'une tartelette au chocolat blanc, pêche, cerise et abricot.

Le tout était bien évidemment accompagné d'un superbe mocktail confectionné spécialement pour l'occasion.

Nancy Côté,
Cheffe du service alimentaire



Interdiction des faux ongles, ongles longs et vernis

1. RAPPEL RÈGLEMENTAIRE OBLIGATOIRE

Conformément aux exigences du **Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)** et des normes de **Prévention et Contrôle des Infections (PCI)** :

« Tout membre du personnel en contact direct ou indirect avec les résidents doit maintenir une hygiène des mains optimale, incluant des ongles courts, naturels et sans vernis. »

Pourquoi ? Les études démontrent que :

- Les faux ongles hébergent jusqu'à **32 fois plus de bactéries** que les ongles naturels (Journal of Hospital Infection) ;
- Les vernis écaillés et les ongles longs (>3 mm) compromettent l'efficacité de la friction hydroalcoolique.

2. NOTRE POLITIQUE INTERNE : ZÉRO TOLÉRANCE

Le Groupe Roy Santé réitère sa **politique stricte** :

- **Autorisés** :
 - Ongles naturels courts (max. 3 mm).
 - Mains sans bijoux (bagues, bracelets).
- **Strictement interdits** :
 - Faux ongles (gels, acryliques, capsules).
 - Vernis (permanent, semi-permanent ou classique).
 - Ongles naturels longs ou ébréchés.

3. CONSÉQUENCES DU NON-RESPECT

Tout manquement déclenchera une action immédiate :

- Mise à pied immédiate** : L'employé sera renvoyé à son domicile sans délai.
- Retour autorisé uniquement après** :
 - Retrait complet des faux ongles ;
 - Limage des ongles à ≤ 3 mm ;
 - Élimination totale du vernis.
- Sanctions** :
 - Absence non rémunérée ;
 - Répétition = avertissement écrit inscrit au dossier.

4. VIGILANCE COLLECTIVE

- **Responsabilité des gestionnaires** : Vérifier quotidiennement les équipes ;
- **Devoir des collègues** : Signaler tout manquement à votre superviseur.

Isabelle Dubé,
Directrice des ressources humaines

Départ du docteur Palardy

Nous tenons à souligner une transition significative au sein de notre institution. **Après six années d'engagement exceptionnel, le Dr Jacques Palardy a quitté ses fonctions le mercredi 18 juin 2025 pour une retraite bien méritée.** Nous lui exprimons notre profonde reconnaissance pour son leadership incontournable dans la garantie de la qualité des soins et services, ainsi que pour les réalisations structurantes accomplies durant son mandat. Toute l'équipe du Groupe Roy Santé lui adresse ses plus sincères vœux de bonheur.

C'est avec un grand enthousiasme que **nous annonçons la nomination du Dr François Mercier**, effective depuis le mercredi 9 juillet 2025.

Marie-France Goyette,
Directrice générale